



Assemblée générale

Distr. générale
29 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 69 d) de l'ordre du jour

Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Kadra Ahmed **Hassan** (Djibouti)

1. À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-sixième session, au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Troisième Commission a examiné cette question subsidiaire à ses 21^e et 22^e séances, le 18 octobre 2011. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.3/66/SR.21 et 22).
3. La liste des documents dont la Commission était saisie pour l'examen de ce point figure dans le document A/66/462.
4. Aucune proposition n'a été soumise au titre de cette question subsidiaire.

* Le rapport de la Commission sur cette question est publié en cinq parties, sous les cotes A/66/462 et Add.1 à 4.

